

Ajustements budgétaires relatifs aux opérations de neutralisation - DM modificative

Afin d'opérer correctement les écritures de neutralisation comptable dans le cadre des opérations pour compte de tiers, et suite aux échanges avec la paierie régionale, il a été décidé d'annuler la décision modificative n°2 du 5 janvier et de procéder à une nouvelle écriture conforme aux principes comptables en vigueur.

Révision des écritures de neutralisation

Les principales mesures sont les suivantes :

Retrait des crédits

Retrait de **5 453 000 €** au chapitre 011 et 012 (charges de personnel) et au chapitre 75 (autres produits de gestion courante)

Cependant, la procédure initiale de neutralisation au chapitre 75 ne permettait pas de couvrir efficacement les charges affectées au chapitre 45, dans la mesure où ledit chapitre était initialement à 0.

Nouvelles écritures retenues après concertation

Compte 74 (Dotations de fonctionnement) + 1 493 000 € (transférés depuis le compte 75) Montant total porté à 3 012 000 € , conformément aux dotations allouées pour l'année 2025.	Compte 75 (Autres produits) Montant révisé à 4 353 000 € , utilisé pour la neutralisation comptable. Ces crédits permettent de couvrir les charges liées aux engins, à la main-d'œuvre et aux stocks.	Chapitre 45 – Dépenses (Investissement) + 4 427 017,06 € , portant le total à 8 053 000 € , correspondant aux charges transférées pour neutralisation.
Chapitre 45 – Recettes (Investissement) + 4 353 000 € , portant également le total à 8 053 000 € , pour maintenir l'équilibre.	Chapitre 21 – Immobilisations - 74 017,06 € , afin de garantir l'équilibre budgétaire global.	

REÇU EN PREFECTURE

le 20/01/2026

Application agréée E-legalite.com

71_AN-974-200045250-20260120-DEL IB_20012

Synthèse des ajustements

Chapitre	Mouvement	Montant nouveau	Observation
74	+ 1 493 000 €	3 012 000€	Ajustement des dotations de fonctionnement
75	- 1 493 000 €	4 353 000 €	Montant conservé pour couvrir les charges à neutraliser
45 - Dépenses	+ 4 427 017,06 €	8 053 000 €	Transfert des charges pour compte de tiers
45 - Recettes	+ 4 353 000 €	8 053 000 €	Équilibrage avec les dépenses
21	- 74 017,06 €	6 481 355,53 €	Réduction pour maintien de l'équilibre global

Conformité comptable

Ces écritures permettent de conduire une opération de neutralisation budgétaire et comptable conforme, conformément à la doctrine désormais en vigueur, appliquée par la paierie régionale depuis **2 ans**.